

## DÉLIBÉRATION N°DL20220010 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 21/01/2022 ; que la délibération ci-après transcrise, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 38 sur lesquels il y avait 35 présents, 3 absents représentés à savoir :

### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 19h05) ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER

### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Aline MOUSEGHIAN a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 19h05)

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT

### SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Pierre DECLINE.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION 2022

**Mme Andonella FLECHET** expose ce qui suit :

L'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé (compte 6574) donne lieu à une délibération distincte du vote du budget (article L. 2311-7 du code général des collectivités territoriales).

La répartition de l'enveloppe budgétaire affectée au compte 6574 pour l'exercice 2022, précisée en annexe de la délibération, représente un montant total de 1 778 529 € incluant 91 759 € pour les mises à disposition de personnel et 140 850 € correspondant aux actions spécifiques menées par les associations.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

► **Aide Soutien Partage**

A l'unanimité des suffrages exprimés par 34 voix pour, (M. Régis CADEGROS, Mme Catherine CHAPARD et Mme Béatrice COFFY ne participent pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

► **Amis du Vieux Saint-Chamond**

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour, (Mme Catherine CHAPARD ne participe pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

► **Association Sportive Automobile de la Loire**

A la majorité des suffrages exprimés par 33 voix pour,

4 contre Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Romain PIPIER,  
M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

► **Atout Monde**

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour, (Mme Michèle FREDIERE ne participe pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

► **Centre laïc C. Grivolla**

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour, (Mme Catherine CHAVAND ne participe pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

#### ► Centre laïc Jean Macé

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour,

1 sans participation M. Romain PIPIER

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

#### ► Cercle des Amis d'Izieux

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour, (Mme Michelle DUVERNAY ne participe pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

#### ► Cyclos Randonneurs Saint-Chamonais

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour, (M. Bruno CHANGEAT ne participe pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

#### ► Entente Artistique

A l'unanimité des suffrages exprimés par 37 voix pour,

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

#### ► Jeunes sportives de Saint-Chamond

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour, (M. Philippe PARET ne participe pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

#### ► L'Union Musicale

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour, (M. Bruno CHANGEAT ne participe pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

#### ► Office Saint-Chamonais des Retraités

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour, (M. Daniel FAUCILLE ne participe pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

### ► Souvenir Français

A l'unanimité des suffrages exprimés par 35 voix pour, (Mme Catherine CHAPARD et Mme Florence VILLEDIEU ne participent pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

### ► Saint-Chamond Basket Vallée du Gier

A la majorité des suffrages exprimés par 36 voix pour,

2 contre M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

### ► Saint-Chamond Billard

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour, (Mme Ayse CALYAKA ne participe pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

### ► Saint-Chamond Espoir

A l'unanimité des suffrages exprimés par 35 voix pour, (M. Jean-Marc LAVAL et Mme Catherine CHAPARD ne participent pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

### ► Saint-Chamond Foot

A l'unanimité des suffrages exprimés par 37 voix pour,

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

### ► Saint-Chamond Handball

A l'unanimité des suffrages exprimés par 36 voix pour, (M. Yves ALAMERCERY ne participe pas au vote)

1 abstention Mme Isabelle SURPLY

### ► et pour toutes les autres associations

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

1 abstention            Mme Isabelle SURPLY

**DÉCIDE :**

- **d'approver** la répartition des subventions aux associations concernées telle qu'elle est proposée en annexe de la délibération,
- **d'en autoriser** le versement aux bénéficiaires,
- **d'imputer** la dépense correspondante sur les crédits figurant au budget général 2022 de la ville, chapitre 65, article 6574.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 01/02/2022

Le maire,

Hervé REYNAUD